

Rousseau covasson



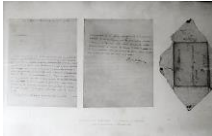
Acte de naturalisation de Rousseau tel qu'il a été retrouvé dans les minutes de la Chancellerie

BAJJRN°72 – 2012, p. 32



Acte de réception de J.-J. Rousseau en qualité de communier de Couvet (fac-similé en réduction)

Le diplôme a probablement été dessiné par Jean-Jacques Berthoud de Couvet qui l'a orné de la devise du récipiendaire. L'original sur parchemin mesure 315 x 565 mm. BPUN, MsR 124



Lettre de Jean-Jacques Rousseau

datée de l'Île de Saint-Pierre du 15 septembre 1765 en remerciement de l'invitation à fixer sa demeure à Couvet. Impression (L2 1508 = CC 4666)



Réception de Rousseau comme communier de Couvet, rapportée dans ses souvenirs par Jonas Henri Berthoud (1743-1831)

Document communiqué par J.-P. Jelmini

1 faux Louis d'or aux Lunettes de Louis XV, 1730

Métal doré, 6.09 g, 25.3 x 24.7 mm, 180°

Prêt du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel CN 4912

Si 1 Louis d'or neuf vaut 24 livres, les 42 livres doivent être comprise non comme des livres françaises mais comme des « livres légères », la monnaie de compte en usage à Neuchâtel à l'époque.



(renseignements de M. Nicolas Consiglio, 25.04.2022)

Pour se faire une idée, 24 livres est le salaire annuel d'un ouvrier dans le textile qui est nourri et logé. La copie musicale de Rousseau lui était payée 6 sous la page. Aisé pourtant par ce que lui rapportaient ses livres, mais vivant modestement, il aurait pu disposer de 1 500 à 2 000 livres par an pour ses dépenses de ménage avec Thérèse.



Liste des donateurs pour l'érection de la tour du temple de Couvet

Le nom de Rousseau y figure pour la somme de 42 £

Registre N° 24



Grande Rue de Couvet, vers 1840 en direction du temple

Dessin original de Charles-Edouard Calame (1815-1852)

De dos Mme Alexandre Houriet, de face Mme Alexis Biolley et de profil Mme Rose Vaucher.

Le linteau porte la date de 1766-

Prêt des Archives communales de Val-de-Travers, cote 0743



Reproduction d'un passage des Confessions concernant Couvet

Photographie grandeur nature prise par Jean Borel en juillet 1934 du manuscrit de la Chambre des Députés, Livre XII avec brouillon d'une adjonction à la page 155. Ce document révèle l'intérêt soutenu pour leur concitoyen.

Prêt des Archives communales de Val-de-Travers, cote 1053